

A. DIVISION.

BUREAU
des *Beaux-arts*.

Liberté.



Egalité.

^{latine}
RÉPONSE à une
Lettre du Cit^{on}
Cavault

ENREGISTRÉE à
l'arrivée, N.º 660. f.

Paris, le 24 Thermidor an 9 de la
République française, une et indivisible.

(12 août 1801)

ENREGISTREMENT
du Départ, N.º 66

Le Ministre de l'Intérieur,

au Citoyen *Suvé*, peintre au Salon
des arts

Transmission
d'une lettre du
Cit. *Cavault*
sur la situation
de l'Académie
française de
peinture à
Rome f.

Le Cit. *Cavault*, Ministre Plénipoten-
tiaire à Rome, m'instruit, Citoyen, de la
situation dans laquelle se trouve
l'Académie française de Peinture.

Je vous transmets la lettre, et vous
invite à me présenter, au moment de
votre arrivée, l'état des diverses sommes
à payer aux personnes qui y étaient
employées, et des dépenses nécessaires
pour les réparations du Bâtimement.

de C 13 Juin an 9

234 bis

Égalité



Liberté

DIVISION

BUREAU

REPOSE

LAURE

ENREGISTRÉS

ENREGISTREMENT

du Département N°

Je donnerai des ordres pour que le
montant vous en soit promptement envoyé

Je vous salue
M. P. P. P.

28



4 au Citoyen
Larocq, Peintre
au Salon des arts

A. M. D. ou

à Paris



235